



## Bulletin du jeudi 19 mars 2020

E-mai : [fodgip44@gmail.com](mailto:fodgip44@gmail.com)

### Compte rendu de la conférence téléphonique avec le Directeur Général du 18 mars à 16 H

Lors de cette audioconférence, les sujets suivants ont été successivement abordés :

**Nettoyage** : au vu des remontées du « terrain », cette question semble poser, ici ou là, de sérieuses difficultés, soit par manque de personnel, soit par manque/absence, de produits de nettoyage et de désinfection. Interpellé sur ce point, le DG s'est engagé à intervenir auprès des directions locales pour leur demander de remédier à cette carence, cette situation n'étant pas admissible.

**Info 44** : cette question a également été abordée lors de l'audioconférence avec la DRFiP44 hier matin, qui s'est engagée à mettre en place des avenants. Nous ne pouvons que vous inciter à être extrêmement vigilants dans l'application des **gestes barrière**, notamment dans les parties communes.



**Approvisionnement en numéraire** : suite à des difficultés, le DG nous a dit rechercher des solutions avec La Poste, notamment. Bien que les opérations de caisse soient limitées compte tenu de la fermeture au public, l'alimentation des régies d'avance et le paiement des bons de secours nécessitent en effet du numéraire.

**Info 44** : pensez pas à nous faire part des difficultés de votre poste. Il est important de centraliser les problèmes.

**Horaires de travail** : pour les collègues présents à leur poste de travail, nous avons demandé des aménagements ce que le DG avait accordé. Il subsiste toutefois une difficulté de taille : ces collègues pointent et la machine décompte leur temps de travail réel. Nous avons exigé la mise en œuvre rapide d'une solution générale pour éviter les arrangements inéquitables. En effet, il serait un comble que ces collègues se voient écrétés alors que ceux qui sont en ASA ou en télétravail sont crédités de la durée moyenne. Le DG s'est engagé à nous répondre demain. Bien évidemment, nous demandons que la solution trouvée s'applique de manière rétroactive.



**Application du PCA ( plan de continuité d'activité )** : dans certaines directions locales, les équipes présentes sur site

sont **sur dimensionnées** au regard du volume des tâches à accomplir, ce que nous avons dénoncé. De plus, il existe des différences d'appréciation significatives du PCA en fonction des départements. Le DG a tenté de nous le justifier par rapport aux ajustements nécessaires et d'expliquer que la situation allait s'améliorer.

Pour **FO-DGFIP**, si le nombre d'agents nécessaires à l'accomplissement des missions prioritaires est atteint avec la moitié des présents, il n'est pas nécessaire de garder tout le monde mais bien au contraire de mettre en place des rotations par équipes.

**Mesures de simplifications** : un texte juridique visant à la simplification des procédures, à l'allègement des tâches et à préserver la responsabilité des comptables a été préparé en 24H et sera examiné aujourd'hui en conseil des Ministres. Informations plus précises à venir.

**Relations avec les OS** : les directions locales vont être à nouveau invitées à mieux communiquer avec les représentants des personnels car il existe, selon les endroits, de sérieuses carences dans ce domaine.

**Info 44** : le temps lors de la 1ère audioconférence d'hier a été celui de l'écoute. Bien sûr, tout n'est pas parfait. Mais pour **FO**, l'heure n'est pas à la polémique. Nous aidons de notre mieux les agents qui nous interpellent. Si les soucis ne se règlent pas, nous prenons l'attache de la DRFiP44 pour qu'une solution soit trouvée au plus vite, compte tenu de la situation très particulière actuelle.



Le ton avec le DG s'est tendu par rapport aux jours précédents : le discours officiel est que la DGFIP doit, même en situation de crise, remplir ses missions régaliennes pour éviter l'effondrement de la capacité financière de l'Etat, soutenir les entreprises en difficulté, les collectivités locales, les hôpitaux et assurer la paye des fonctionnaires. Personne ne le conteste et le statut des fonctionnaires de l'Etat induit de fait cette obligation. Pour autant, il est inacceptable que les attermoissements de directions locales, pour dimensionner correctement les équipes et résoudre les problèmes de nettoyage, mettent en danger inutilement les agents.

**Une nouvelle audio conférence est prévue aujourd'hui dans l'après-midi.**